

L'internat

L'interne doit **OBLIGATOIREMENT** apporter :

- ✓ 1 drap housse pour lit de 90 (à changer impérativement chaque semaine)
- ✓ 1 drap pour lit de 90 ou mieux 1 couette et housse de couette
- ✓ 1 housse de traversin
- ✓ 1 alèse pour lit de 90
- ✓ 1 sac pour le linge sale
- ✓ 1 paire de pantoufles à semelles souples
- ✓ 1 cadenas

Le lycée met à la disposition de chaque interne :

- ✓ 1 couverture, même si l'interne a une couette, cette couverture sera utilisée lors des évacuations en cas d'incendie (exercices ... ou réalité)
- ✓ 1 housse de matelas
- ✓ 1 traversin
- ✓ 1 lit de 90 (bois de lit, sommier et matelas)
- ✓ 1 armoire
- ✓ 1 bureau
- ✓ 1 chaise
- ✓ 1 étagère

Un état des lieux et du mobilier est établi à l'installation de l'interne (Septembre). Un deuxième état des lieux et du mobilier sera réalisé à la veille des vacances de Noël et un troisième et dernier sera fait à la mi-mai.

Toute dégradation anormale constatée sur le mobilier où (et) les locaux sera facturée aux familles et fera l'objet de sanctions disciplinaires.

Il est conseillé à l'interne de tout mettre sous clé dès qu'il s'absente de sa chambre, même pour peu de temps.



Les objets de valeurs, téléphones portables, postes de radio... restent sous l'entière responsabilité de l'élève.

L'établissement décline toutes responsabilités en cas de vol.